

Résumé du programme de soutien à la formation

Objectifs du programme de soutien à la formation :

1. Mettre en place les conditions préalables à la reprise d'une formation des mamans de moins de 25 ans
2. Réduire les risques de rupture des mamans en formation
3. Développer la confiance en soi et la détermination du public-cible à terminer une formation

Le but du projet est de favoriser la poursuite ou la reprise d'une formation chez les parents mineurs ou jeunes adultes (-25 ans) de Suisse Romande, en particulier les jeunes femmes. D'après une étude récente, 80% des mamans de -25 ans sont à l'aide sociale (étude de la HES travail social de Berne et de www.staedteinitiative.ch sur l'aide sociale dans 14 villes, 2016).

Les parents jeunes ont **des obstacles qui leur sont propres** :

- difficultés à terminer une formation tout en maternant : problèmes financiers et logistiques
- refus de certains services sociaux d'entrer en matière avant 25 ans. Ceci entraîne une perte de temps, d'argent et d'énergie et rend plus ardue une reprise et une réussite de formation
- les bourses sont insuffisantes car elles ne comptent pas entièrement le coût de l'enfant (sauf Vaud)
- situation « hors norme » : la situation d'être parent avant 25 ans n'est pas prévue par les administrations. En dehors du programme de soutien à la formation, l'association propose aussi des rencontres qui ont un effet motivationnel sur les participants.

Afin d'optimiser les chances de reprise d'une formation et d'insertion professionnelle, le programme de soutien à la formation s'organise en deux temps, après un bilan initial :

Bilan initial : il s'agit du premier entretien qui permet d'évaluer si la personne a les capacités et la motivation pour entrer en programme 1 ou 2.

1. Préparation à une reprise de formation : ce programme est proposé à toute jeune maman qui souhaite reprendre une formation. La durée varie en fonction des besoins. L'indication à poursuivre ou stopper le programme dépend des progrès et de la motivation de la personne.

2. Accompagnement durant la formation : ce programme est la suite logique du précédent : accompagnement pendant la formation pour assurer un maximum de chances de réussite. Le programme 2 peut être démarré sans avoir effectué le 1 si une formation est en cours au moment du bilan. Il peut être prolongé de quelques entretiens après le diplôme pour la recherche d'emploi, le lien étant établi.

Moyens : Des entretiens réguliers sont fixés avec des mamans venant de toute la Suisse Romande. Le rythme est défini dans un contrat personnalisé en fonction des besoins établis. Les entretiens ont lieu soit dans nos locaux à Fribourg, soit à domicile, en accord avec les personnes suivies. Nous adoptons une attitude d'empowerment et de co-construction en établissant avec nos bénéficiaires des listes de démarches à entreprendre par eux-mêmes autant que possible. Pour l'aide à la recherche d'apprentissage ou l'orientation professionnelle, nous travaillons en collaboration avec des services déjà mis en place par les cantons.

Partenariats : JeunesParents ne prend pas la place d'acteurs déjà existants, par exemple les services sociaux, les curateurs, les infirmières petite enfance, les conseillers en santé sexuelle, les mesures d'insertion au travail ou les professionnels de l'éducation. Elle veille à la globalité de la situation en mobilisant les ressources externes et en ayant pour objectif principal la formation.

Résultats escomptés : L'association JeunesParents souhaite une diminution des jeunes mamans dépendantes de l'aide sociale à long terme, si possible en intervenant dès la grossesse pour éviter les interruptions de formation. Elle souhaite aussi encourager et amener les personnes déjà dépendantes de ces services à la logique de formation et à l'aboutissement de celle-ci lorsque cela est possible.